




Planning des permanences de l'été, fournitures scolaires et INFORMATIONS pour la RENTREE SCOLAIRE.

publié le 13/07/2019 - mis à jour le 31/08/2019

RENTREE

Vous trouverez en PJ la note qui spécifie les dates et horaires des permanences d'été et de la rentrée scolaire.

 18_19_rc_internat_litre_information_parents_rentree_2019_ (PDF de 129.8 ko)

► Cette note a été **envoyée début juillet par courriel à toutes les familles des élèves internes** pour que celles-ci puissent s'organiser.

► **Par contre, aucun courrier ou courriel n'est envoyé aux familles des élèves externes ou demi-pensionnaires**, les informations de ce site faisant foi et la date de rentrée étant nationale et publique.

Résumé :

► Vendredi 30 août 2019 9h-16h : Journée de prérentrée des enseignants.

► **Lundi 2 septembre 2019, 8h-17h** : Journée de **Prérentrée des 6èmes (y compris ULIS)** .

► **Mardi 3 septembre 2019, 8h** : **Prérentrée des 5èmes, 4èmes, 3èmes (y compris ULIS)** (tous les 6èmes sont libérés). *Les élèves de 5ème 4ème 3ème (y compris ULIS) pourront partir à l'heure normale de fin de leur emploi du temps, voir plus bas.*

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux élèves et une bonne rentrée à toutes et tous.

INTERNES


► Les internes de 6ème rentreront Lundi 2 septembre 2019 pour 8h00 et s'installeront à l'internat à 17H15.

► Les Internes de 5ème, 4ème, 3ème rentreront Lundi 2 septembre 2019, à 17h15.

Comme chaque année, une RÉUNION pour tous les PARENTS DES INTERNES aura lieu jeudi Lundi 2 septembre 2019, à 18H, **la présence de l'un des deux responsables légaux des internes est OBLIGATOIRE, elle fait partie des conditions d'admission à l'internat.**

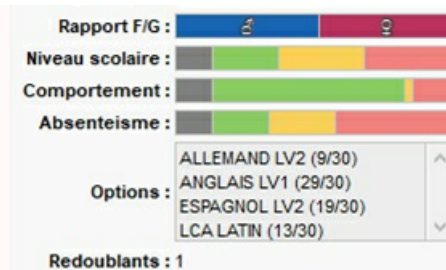
Lors de cette réunion, nous vous donnerons des informations pratiques et répondrons aux questions.

FOURNITURES SCOLAIRES

 18_19_rc_ca5_27-05-2019_annexe_02_fournitures_scolaires-4 (PDF de 148.9 ko)

COMPOSITION DES CLASSES

Pour chaque classe, un certain nombre de paramètres sont pris en compte, concernant la scolarité antérieure, afin d'obtenir un équilibre (exemple ci-dessous pour une classe)



Comme indiqué dans la note ci-dessous,

18_19_rc_classes_information_parents_mode_constitution_possibilite_demandes-3 (PDF de 147.4 ko)

déjà publiée sur le site et donnée aux CM2 par l'intermédiaire des écoles primaires :

- ▶ Toutes les demandes de parents sont examinées.
- ▶ Elles sont respectées quand ceci est possible mais aucun engagement n'est pris.
- ▶ Bien que la date limite ait été fixée au 24 juin, nous avons pris en compte les demandes arrivées jusqu'au 12 juillet.
- ▶ Par contre , nous n'avons pas examiné celles qui sont arrivées au delà du 12 juillet, sauf cas très particuliers.
- ▶ **Aucune réponse à une demande précise ne sera donnée avant la rentrée des élèves car la composition des classes est susceptible de varier légèrement jusqu'au 31 août** , en fonction des dernières inscriptions.
- ▶ si une demande n'est pas respectée, il est possible de le signaler le jour de la prérentrée, et s'il s'agit d'une erreur ou d'un oubli, nous rectifierons. Si par contre, il s'agit d'une impossibilité ou d'un refus, nous l'indiquerons.

EMPLOIS DU TEMPS

- ▶ Les emplois du temps seront consultable dès dimanche 01-09-2019 à 18h via pronote par les parents de 5ème 4ème 3ème qui ont gardé leurs identifiants (sinon, il faudra les redemander au secrétariat). **certains cours peuvent ne pas apparaître sur l'emploi du temps avant la rentrée**, (option type latin, cours de sciences, allemand) car **il faudra attendre la rentrée des élèves pour constituer les groupes** et ce n'est qu'à ce moment que les heures, déjà positionnées, seront visibles, pour les élèves concernés uniquement.
- ▶ Pour les 6èmes, les identifiants seront distribués le jour de la prérentrée.
- ▶ Compte-tenu de l'entrée en vigueur de la **loi européenne** sur la protection des données numérique (RGPD), le logiciel Pronote **impose** maintenant à tous les utilisateurs de changer leur **mot de passe au bout d'un an**.
- ▶ **comme chaque année, les emplois du temps** sont provisoires et **susceptibles d'être modifiés jusqu'au 20 septembre**, en fonction des ajustements de rentrée. Sauf souci exceptionnel, **ces modifications seront mineures**.

RESTAURATION SCOLAIRE :

Compte-tenu de l'**augmentation importante du nombre d'élèves** prévus à la rentrée, **40 de plus que cette année**, soit près de **830 élèves**, et **malgré toutes les mesures que nous prendrons en termes d'organisation prévisionnelle** :

- ▶ il est probable que **durant 2 semaines, un certain nombre d'élèves, en particulier de 6ème, ne pourront pas déjeuner dans le temps imparti et arriveront en retard au 1er cours** de l'après-midi.
- ▶ les professeurs sont avertis et durant les 1ères semaines, ne pénaliseront pas les retards dus à ce motif.
- ▶ nous ajusterons les emplois du temps au fil des observations pour remédier aux principaux dysfonctionnements constatés.
- ▶ **la situation redeviendra normale quand, après 1 à 2 semaines, les élèves de 6ème auront acquis les automatismes** pour la prise de plateau et le service.

Pour les élèves des SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES FOOTBALL et ATHLÉTISME

▶ Le premier entraînement aura lieu lundi 9 septembre pour les 4èmes/3èmes et mardi 10 septembre pour les 6èmes/5èmes

Pour le football :

▶ Les premières semaines les élèves utiliseront leur propre tenue de leur choix (crampon, chaussettes, shorts, maillots, protège-tibias).

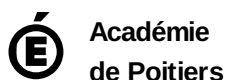
▶ Puis un essayage des tailles des tenues officielles aura lieu jeudi 5 septembre pour les garçons et pour les filles.

▶ Le pack sera **facturé 80 euros (montant précisé dans le dossier d'admission)** et comprendra 2 paires de chaussettes, 2 shorts, un maillot manche courte, un maillot manche longue, un survêtement floqué, un k-way.

▶ Lorsque la commande sera passée, il faudra attendre un mois avant la livraison.

▶ Le collège ne peut, ni légalement, ni financièrement prendre en charge ces achats, qui relèvent d'un choix de scolarité personnel, mais **en cas de difficultés, il est possible de demander un dossier de fonds social**

Nous vous souhaitons des vacances reposantes



**Académie
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**